

## LENABACT SPRAY

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	LENABACT SPRAY
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
Code produit	FAIH402; FAIH4025; FAIH402S; FAIH4025S; 838700, 838701; 838741; 838742
UFI :	9UP3-UF4C-1604-HE7F

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<u>Utilisations identifiées pertinentes</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Désinfectant</li><li>- Ecodétergent certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel Ecocert disponible sur <a href="http://detergents.ecocert.com">http://detergents.ecocert.com</a></li><li>- Produit prêt à l'emploi</li><li>- Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux</li><li>- Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux</li><li>- Usage professionnel de nettoyants universels pour le nettoyage et l'entretien de toutes surfaces</li></ul>
<u>Usages déconseillés</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.</li></ul>

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

OBIOSEED  
Parc d'activités du Plateau de Signes  
94 Allée d'Helsinki  
83870 SIGNES  
Téléphone : 0494241414 Fax 0498000590  
Site web <https://obioseed.com/>  
sécurité contact : 0494241414 contact@obioseed.com

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
--------------	-----------------------------------

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

## LENABACT SPRAY

### Pictogrammes des risques



### Mentions de danger

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
------	-----------------------------------------

### Conseils de prudence

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Phrases EUH	: Aucun

### Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques

Contient:

- Désinfectants

### 2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Aucune substance présente à plus de 0.1% répond aux critères de classification comme substance PBT conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (UE) n° 1907/2006

matière vPvB. - Aucune substance présente à plus de 0.1% répond aux critères de classification comme substance vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (UE) n° 1907/2006

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
I-(+)-lactic acid	n°CAS : 79-33-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-196-2 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119474164-39-0004	0 - 5	Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	Eye Irrit. 2 - H319 : 1>=%<3 Eye Dam. 1 - H318 : 3>=%<=100 Skin Irrit. 2 - H315 : 10>=%<=100

## LENABACT SPRAY

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
hydroxyde de sodium	n°CAS : 1310-73-2 Numéro d'identification UE : 011-002-00-6 N°CE : 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457892-XXXX	0 - 5	Skin Corr. 1A - H314	Skin Corr. 1A - H314 : 5>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 2>=%<5 Skin Irrit. 2 - H315 : 0,5>=%<2 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,5>=%<2

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 - Description des premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Se laver immédiatement avec: Eau - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

#### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.

#### 4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Consulter son médecin traitant et lui montrer cette fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	- Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

#### 5.3 - Conseils aux pompiers

## LENABACT SPRAY

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

#### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos

#### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

#### 6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13  
- Protection individuelle: voir rubrique 8

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Aucune information disponible.

#### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.  
- Durée de stockage maximale: 24 mois

#### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Consulter la fiche technique et l'étiquette pour plus de détails sur la mise en oeuvre du produit.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 - Paramètres de contrôle

#### 8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

## LENABACT SPRAY

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes avec protections sur les côtés



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	jaune clair	Odeur	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		2 < V < 3	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		> 65 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		1,004	
Densité		0,995 g/cm <sup>3</sup> < V < 1,015 g/cm <sup>3</sup>	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

#### Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

#### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

## LENABACT SPRAY

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de bases.

### 10.5 - Matières incompatibles

- Bases

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

<b>l-(+)-lactic acid (79-33-4)</b>	
LD50 oral (rat)	3543 mg/kg < V < 4936 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	2000 mg/kg
LC50 inhalation vapours (rat)	7,94 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

## LENABACT SPRAY

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

l-(+)-lactic acid (79-33-4)	
EC50 48 hr crustacea	130 mg/l
LC50 96 hr fish	130 mg/l
ErC50 algae	2800 mg/l < V < 3500 mg/l
NOEC chronic algae	1900 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

## LENABACT SPRAY

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune substance présente à plus de 0.1% répond aux critères de classification comme substance PBT conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (UE) n° 1907/2006

- Aucune substance présente à plus de 0.1% répond aux critères de classification comme substance vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (UE) n° 1907/2006

### 12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien pour les organismes non cibles, étant donné qu'elles ne répondent pas aux critères énoncés dans la partie B du règlement (UE) 2017/2100

### 12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 - Numéro ONU

Non applicable

### 14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4 - Groupe d'emballage

### 14.5 - Dangers pour l'environnement

### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



## LENABACT SPRAY

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                      Aucune donnée disponible

- Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
- Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
- Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
- Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 et ses adaptations
- Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
- Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
- Substances actives biocides: l-(+)-lactic acid N° CAS: 79-33-4 1.44% m/m

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques

Contient:

- Désinfectants

Site web <https://obioseed.com/>

### 15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit      - Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1,01	29/11/2021		
1	23/11/2021		

Textes des phrases réglementaires

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée - Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

\*\*\* \*\*